



# Commission administrative paritaire du corps des chefs de travaux d'art



## Compte rendu des avis émis lors de la CAP du 12 mai 2016

### Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2015 ;
2. Désignation des représentants du personnel siégeant en commission de réforme ;
3. Demandes de mouvement ;
4. Réductions d'ancienneté au titre de l'année 2015 ;

\*\*\*\*\*

### 1. Approbation du procès-verbal du 25 novembre 2015 :

Le procès-verbal est approuvé.

### 2. Désignation des représentants du personnel siégeant en commission de réforme :

Catherine Bartolozzi est nommée représentante pour la CFTD, en remplacement de Catherine Gourdain.

### 3. Demandes de mouvement :

La demande de détachement de corps suivante reçoit un avis favorable :

Nom - Prénom	Corps et affectation actuels	Nouvelle affectation
FAVERGEON Nadège	Chargée d'études documentaires DRAC Corse	SCN – Mobilier National

La demande de détachement suivante reçoit un avis favorable sous réserve de disponibilité budgétaire :

Nom - Prénom	Affectation actuelle	Nouvelle affectation
ROGER Catherine	Ministère de l'Education nationale	ENSA Dijon

### 4. Réductions d'ancienneté au titre de l'année 2015 :

La CAP a émis un avis favorable à l'attribution d'un mois de réduction d'ancienneté à 33 chefs de travaux d'art, à la date de la présente CAP.

Les avis émis par la CAP des chefs de travaux d'art constituent un acte préparatoire à la décision de la ministre de la Culture et de la Communication.

**Service des ressources humaines**  
**Sous-direction des métiers et des carrières**

Bureau de la filière technique et des métiers d'art  
Gestionnaires du corps : Nathalie ADAMCZYK – Véronique DARTIGUELONGUE  
téléphone : 01 40 15 82 82